



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2024

N°2024-29

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 1<sup>er</sup> juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : 25 juin 2024

**Date d’Affichage** : 25 juin 2024

**PRESENTS** : Mesdames, Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Loïc CHATILLON donne son pouvoir à Alexandre FRESNEAU,  
Christelle BEGEAULT donne son pouvoir à Florence GUILLEMOTO,  
Christelle FROMENTEAU donne son pouvoir à Valérie BRISSAUD,  
Tony GRENET donne son pouvoir à Yoane MARTINIERE,

**SECRÉTAIRE** : Nathalie FILLATRE

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11 + 4 pouvoirs

**Objet de la délibération** : Tarifs de la restauration scolaire pour l’année 2024-2025.

Monsieur le Maire présente au Conseil le bilan de la gestion de la cantine municipale de l’année scolaire 2023/2024, arrêté au 30 juin 2023.

Le montant des recettes est de 27 594,10€ le montant des dépenses est de 38 304 €, soit un déficit de 10 710,04€. Il précise que le coût de revient du repas est de 5,33€ et que la mairie prend actuellement en charge 1,53€ par enfant.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, le Conseil Municipal à l’unanimité :

➤ **ACCEPTE** d’augmenter les tarifs pour l’année scolaire 2024-2025 comme suit :

LIBELLES	ANNEES SCOLAIRES		
	2022/2023	2023/2024	Proposition 2024/2025
Prix du Repas Enfant	3,70 €	3,80 €	<b>3,85 €</b>
Prestation de Service (P.A.I)	1,00 €	1,00 €	<b>1,00 €</b>
Prix du Repas Adulte	6,50 €	6,50 €	<b>6,50 €</b>

Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
En Mairie, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Maire, Géry WIBAUX



*Géry Wibaux*

**AR Prefecture**

086-218601862-20240701-2024\_29-DE  
Reçu le 02/07/2024  
Publié le 02/07/2024